



Port de Saint Louis du Mourillon Bilan environnemental 2021 Ports Propres



• Certifications	3
• Analyse réglementaire	4
• Analyse Environnementale	5
• Actions en faveur de la biodiversité	6
• Gestion des déchets	7
• Qualité de l'eau	9
• Pollutions accidentelles	12
• Maitrise des consommations d'eau	13
• Maitrise des consommations d'énergie	14
• Formation et sensibilisation du personnel portuaire et saisonnier	15
• Information et sensibilisation des plaisanciers	16
• Information et sensibilisation des scolaires et du grand public	18
• Information et sensibilisation des prestataires	19





Obtention de la **certification Ports Propres** en 2018.

Obtention de la **certification ISO 14001** en décembre 2021 par la mise en place d'un système de management environnemental.





En 2021, un logiciel de **veille réglementaire environnementale et d'évaluation de la conformité** a été acquis dans le cadre de la mise en place du système de management environnemental.



Au 31/12/2021, le taux de conformité est de plus de **91%**.

En 2021, la CCI a réalisé une **analyse environnementale** qui a consisté à :

- Dresser l'état des lieux exhaustif des impacts environnementaux générés par nos activités.
- Déterminer les Aspects Environnementaux par cotation selon des critères définis (sensibilité du milieu, fréquence, quantité, gravité) et en fonction des moyens de maîtrise.
- Déterminer les Aspects Environnementaux Significatifs en définissant un seuil : ce seuil est de 50 en 2022.

Port / Site	Nombre d'AES
SMD	12
LSSM	4
TVD	8
TDN	15
SLM	8
Bregailon	2
TOTAL	49

Exemples d'Aspects Environnementaux Significatifs du Port Saint-Louis du Mourillon :

Consommation de carburant des plaisanciers, des bateaux de servitude,

Emission des carénages

Rejet d'eau des activités de carénage, de lavage des bateaux par les plaisanciers

Emissions de bruit et émissions atmosphérique des bateaux

...

Le Port de Saint-Louis du Mourillon sera présentée à la certification Ports Propres Actifs en biodiversité en 2022.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2021, la CCI var et la **Ligue de Protection des Oiseaux** ont signé une charte de partenariat. L'objectif est de mettre en place des actions en faveur de la biodiversité terrestre (gîtes, nichoirs, hôtels à insectes...) en nous appuyant sur une structure locale disposant d'expertises avérées.

Dans ce cadre, un **livret pédagogique sur le Goéland Leucophée** a été réalisé et distribué durant la saison estivale.

De plus, une réflexion a été menée pour installer des nurseries artificielles dans le port de Saint-Louis en 2022. Les plongeurs de l'IFREMER ont effectué une plongée pour repérer les zones propices à l'installation des nurseries.



Rédaction du nouveau **plan de réception et de traitement des déchets d'exploitation des navires et des résidus de cargaison**, prévu en validation début 2022.

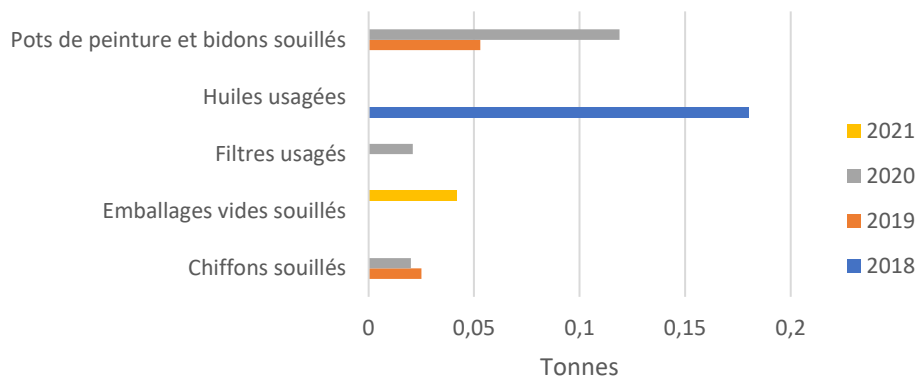
Point propre

Un Point Propre est disponible sur le port de Saint-Louis du Mourillon.

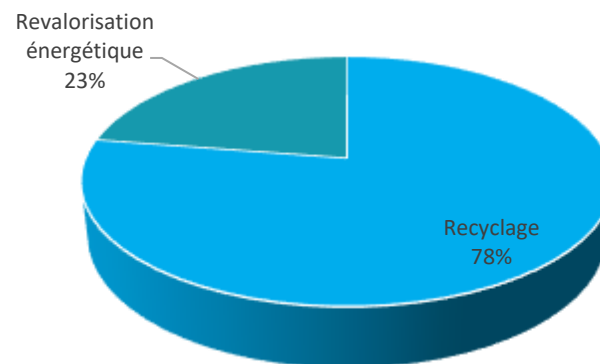
Déchets collectés dans ce Point Propre : huile de vidange, chiffons et bidons souillés, déchets de peinture, filtres à huiles.

Le tonnage annuel produit en 2021 est de **42 kg**. Le tonnage de déchets est très faible car l'activité de carénage est très faible également sur ce port.

Type de déchets en tonnes



Modes de traitement



100% des déchets issus du Point Propre sont revalorisés.



Brigade de propreté

La **brigade de propreté** est intervenue 11 fois pour collecter les macrodéchets flottants, ce qui représente environ **4,3 m3** de déchets.

En 2021, un **robot dépollueur D-Poll** a été acquis afin de renforcer l'action de la Brigade de propreté.

Nettoyage des fonds marins

En juin 2021, nous avons organisé un nettoyage des fonds marins en faisant intervenir des plongeurs professionnels. Les bords à quais ont été nettoyés.

Les quantités de déchets remontés s'élèvent à 650 kg.

Opération Mon Port sans mégot

En juin 2021, l'opération « Mon port sans mégot » a été lancée : des cendriers ont été installés autour du port, des cendriers de poche ont été distribués aux plaisanciers dans le kit plaisance et une signalétique de sensibilisation a été mise en place.



Le port n'est pas équipé de pompes. En effet, au vu de la typologie des bateaux, il n'est pas pertinent de proposer ce service. En cas de demande, le port de Toulon Darse Nord dispose de pompes.

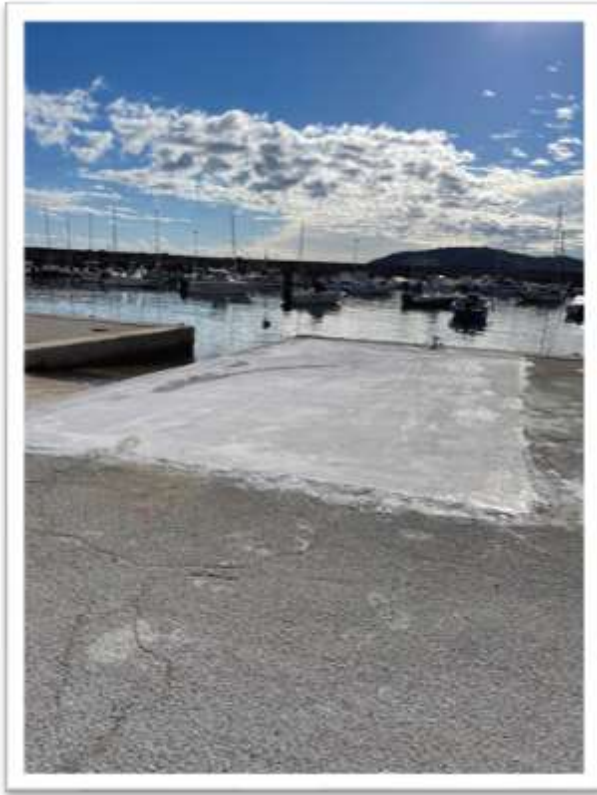
Afin d'encourager leur utilisation par les plaisanciers annuels ou passagers longue durée, la CCI a créé un **Pass'Port du Plaisancier éco-responsable**.

Ce Pass'Port, incite les plaisanciers aux bonnes pratiques environnementales et leur permet de suivre la fréquence de leurs pompages à eaux grises/noires et eaux de fond de cale.



Leur usage est récompensé, s'ils effectuent plus de 4 pompages dans nos ports ils bénéficient d'une remise de 10% sur le tarif d'opération de mise à terre, mise à l'eau et calage sur l'aire de carénage de Toulon Darse Nord, *(dans la limite d'une opération par an)*.





Le port de Saint-Louis du Mourillon dispose d'une aire de carénage. Cette aire est équipée de caniveaux de collecte pour envoyer les eaux de carénage dans un séparateur à hydrocarbures avant le rejet en mer. Les entretiens et travaux de maintenance du séparateur sont suivis dans la plan de maintenance. Ce séparateur est entretenu 1 fois/ an.

Une autorisation de mise à terre comprenant les bonnes pratiques environnementales est remise à chaque plaisancier avant la mise à terre du bateau.

Afin d'encadrer au mieux les pratiques sur ce port, la CCI reprend en gestion la sortie des bateaux qui était, jusqu'alors, effectuée par l'Union Maritime ou par les plaisanciers eux-même. Dans ce cadre, un chariot élévateur a été commandé en location et une dalle béton a été aménagée pour y réaliser les manutentions. Cette mise en œuvre sera opérationnelle en 2022.

Eaux pluviales

Aucune pollution notable n'a été détectée en 2021 au niveau des exutoires pluviaux.

Restaurants

Le périmètre portuaire ne comprend pas de restaurants et il n'y a pas de restaurants situés à proximité immédiate du port.

Sanitaires

Le Port de Saint-Louis du Mourillon ne comporte pas de blocs sanitaires. Pour pallier à cela, durant 3 mois en haute-saison, des **toilettes sèches sont installées**.

En dehors de cette période, les plaisanciers adhérents à l'UMM ont à leurs dispositions des toilettes dans les locaux de l'UMM.





Le port de Saint-Louis du Mourillon est équipé de **boudins absorbants, de feuilles absorbantes, d'absorbants en granulés et de jupes.**

La procédure d'intervention en cas de situations d'urgences accidentelles a été mise à jour en intégrant davantage de type de situations.

En 2021, **aucun incident** générant une pollution en hydrocarbures n'est à déplorer.

En 2021, **un exercice de mise en situation** a eu lieu en septembre 2021 avec deux maîtres de port. Cet exercice a permis de souligner un linéaire de boudins disponibles sur le port limite pour pouvoir fermer la passe du port. Des boudins absorbants ont donc été ajoutés au stock du port.



Après la mise en place des modules fin 2020, la **télérelève** est entrée en phase opérationnelle au printemps 2021 pour permettre de suivre davantage la consommation d'eaux et de réagir plus rapidement en cas de fuite.

Dès qu'une surconsommation apparaît, une alerte est envoyée.

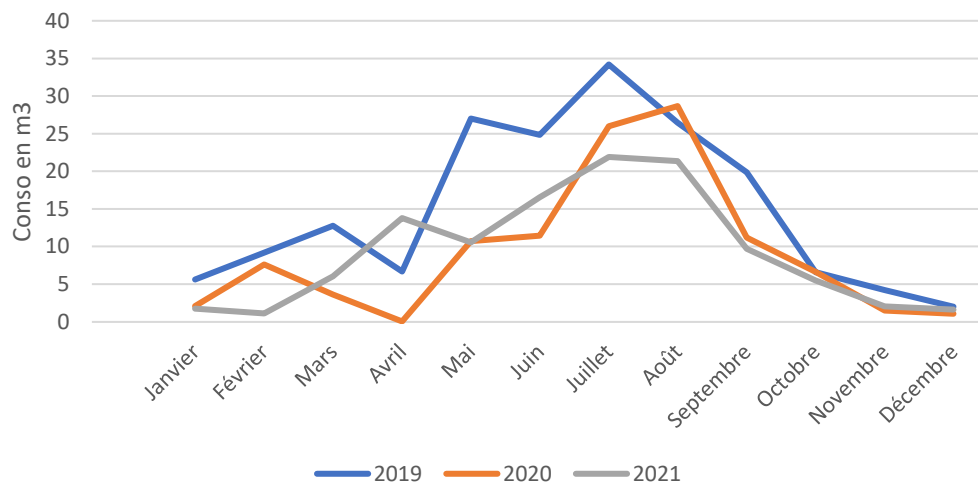
La consommation de 2021 s'élève à : **111,8 m3**

On note une baisse de la consommation d'eau de 37% par rapport à l'année 2019 (année de référence) et elle est stable par rapport à l'année 2020 (COVID).



En 2021, la CCI a acquis un nouveau compteur d'eau afin de proposer un **nouveau point d'eau** aux plaisanciers à proximité de la digue Ouest.

Evolution de la consommation d'eau

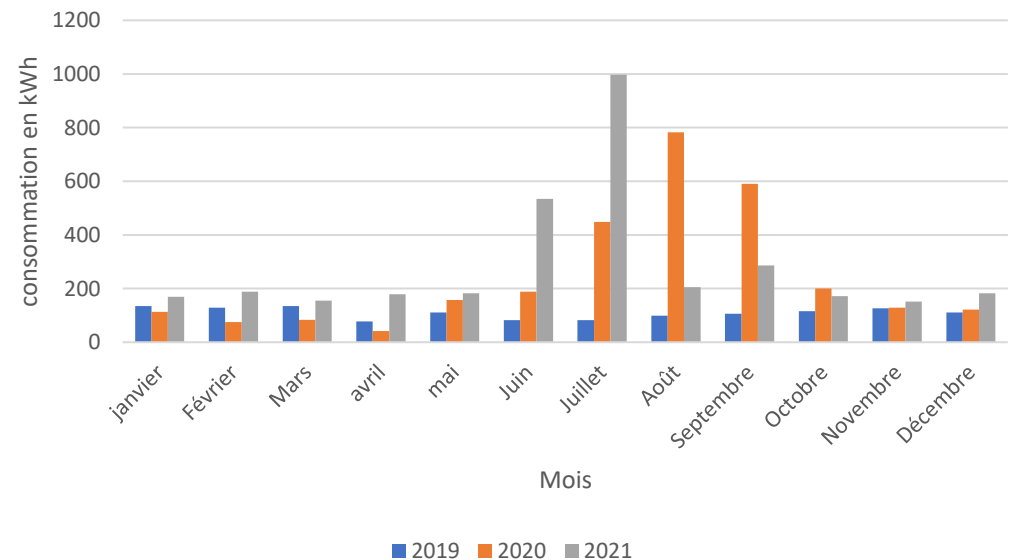


La consommation 2021 est de **3405 kWh**.

On note une **hausse** de la consommation de **16%** par rapport à l'année précédente.

La consommation est plus forte l'été car le local dans lequel se situe le serveur de vidéo-protection est climatisé depuis 2020.

Evolution de la consommation électrique en fonction de l'année



Depuis 2021, le contrat souscrit est un contrat **d'énergie verte**.

Formation du personnel portuaire

En 2021, deux maîtres de port ont été formés à la Certification Ports Actifs en Biodiversité.

En outre, le maître de port principal a été formé par le CEDRE aux pollutions accidentelles en hydrocarbures.

Enfin, des sessions de formation interne sur l'ISO 14001, sur le logiciel de télérelève ont également été organisées.

L'ensemble des formations, sensibilisations et permis est tenu à jour sur un registre.

Formation des saisonniers

Le port de Saint-Louis a accueilli un saisonnier longue durée (équipe mutualisée avec Toulon Darse Nord).

En 2021, trois sessions de formation Ports Propres et Ports Actifs en biodiversité ont été organisées pour les saisonniers des ports de plaisance en juin, juillet et Août. A cette occasion, le livret d'accueil leur a été remis.



Communication interne

Des réunions régulières ont lieu entre les services du port et le Pôle Opérations et Travaux qui pilotent la démarche.

Une newsletter interne « L'Hebdo » est envoyée à l'ensemble des collaborateurs de la direction des ports. Cette newsletter communique sur les divers projets menés à la direction, dresse le portrait de collaborateurs, transmet de l'actualité... De nombreuses actualités en lien avec l'environnement sont abordées.

Ecoute clients

Afin de cerner leurs besoins, mesurer leur satisfaction des installations et services des ports de plaisance, et enfin mesurer l'usage des équipements de traitement des déchets, les plaisanciers de passage ont été destinataires de campagnes d'emailing au cours de la saison.

Pour les passagers, 4 campagnes ont été envoyées en 2021 : fin juin, fin juillet, fin août et mi-octobre.

Peu de réponses ont été obtenus sur ce port, ce qui rend l'analyse peu représentative.

Ce qu'il faut retenir des enquêtes clients

- 8 réponses de plaisanciers de passage
- Des avis sur le port et l'équipe globalement très positifs, plus **85% de satisfaits dont 50% très satisfaits** pour l'accueil et la disponibilité des équipes
- **87%** des passagers déclarent ne pas disposer de WC marins et de cuves à eaux noires.
- 100% des plaisanciers sont satisfaits des systèmes de collecte des déchets,
- Plus de 60% des plaisanciers de passages sont satisfaits des sanitaires, et 38% sont insatisfaits.

Communication numérique

Une large place est accordée au numérique pour la communication vers les plaisanciers. De nombreux sujets environnementaux sont abordés sur les différents canaux numériques :

- Pages Facebook, LinkedIn, Instagram, Twitter
- Newsletters aux plaisanciers annuels
- Flash infos

Nouveau site internet

Un nouveau site internet dédiée aux Ports de plaisance a été mis en ligne en 2021. Ce site dispose d'une page dédiée à la démarche environnementale.

Application NauticSpot

L'application NauticSpot a été déployée en 2021 pour garder un lien privilégié tout en nous permettant d'optimiser la gestion de nos ports. Elle permet notamment d'envoyer des flash news aux plaisanciers, de faire remonter un dysfonctionnement au bureau du port par les plaisanciers...



Le Kit plaisance

Un kit est remis aux **plaisanciers de passage** durant la saison. En 2021, ce kit se composait de :

Un sac en coton bio pour encourager les plaisanciers à utiliser des sacs réutilisables, un savon solide naturel fabriqué à La Seyne sur Mer pour encourager les plaisanciers à réduire les déchets et à limiter l'impact sur les milieux aquatiques, un gel hydroalcoolique, le **guide du plaisancier**.

World Clean Up Day – 18 Septembre 2021

Nos ports, situés au cœur des villes, sont très fréquentés, en complément des plaisanciers, par les riverains et les touristes. Il nous paraît donc indispensable d'organiser des événements de sensibilisation auprès du grand public.

En effet, la sensibilisation des usagers des ports constitue un maillon important des démarches environnementales.

Ainsi, la troisième édition du World Clean Up Day a été organisée sur le Port de Saint-Louis du Mourillon en septembre 2021. Cette année, cet événement s'est déroulé en partenariat avec les associations locales : les Chercheurs en Herbes, Project Rescue Ocean et les Mordus Spearfishing.

Plus d'une centaine de bénévoles, plaisanciers et riverains, ont participé. Un événement mondial qui permet de sensibiliser le grand public à la pollution des déchets en mer.

Les participants ont ramassé près de 200 kg de déchets (7200 mégots, 130 bouteilles en plastique, 137 bouchons plastiques, 7 pneus, 33 masques, Et des déchets divers)



Provence Propre – 16 janvier 2021 et 6 novembre 2021

La CCI est partenaire de l'opération Provence Propre qui consiste en l'organisation de multiples nettoyages sur l'ensemble du département. L'édition 2020 a été reportée en janvier 2021 et l'édition 2021 a eu lieu en novembre.

La CCI est partenaire en mettant à disposition des moyens humains et nautiques et/ou en prenant en charge l'élimination des déchets collectés via ses contrats privés.

En novembre 2021, 400L de déchets ont été collectés par une vingtaine de bénévoles.



Sensibilisation des prestataires

Afin de prendre en compte l'environnement à tous les niveaux et y compris par nos prestataires intervenant sur les ports, plusieurs actions ont été menées en 2021 :

- La rédaction de consignes environnementales remis aux prestataires lors de leur intervention sur les sites
- La définition d'exigences environnementales intégrées aux commandes ou futurs marchés lors de leur renouvellement.

Ports Rade de Toulon CCI VAR	CONSIGNES ENVIRONNEMENTALES AUX PRESTATAIRES EXTERIEURS	Titre : ENR_Engl_03 Date de révision : 03/11/2021 Index de révision : 0 Page : 1 / 2
---------------------------------	--	---

Depuis plusieurs années, la direction des ports prête une attention particulière à la protection des personnes et de l'environnement sur tous ses sites. La CCI du Var a déjà concrétisé cet engagement par l'obtention des certifications Ports Propres Actifs en Biodiversité et la démarche vers la certification ISO 14001, qui garantit la maîtrise des impacts environnementaux générés par ses activités et le contrôle de la conformité réglementaire de ses installations.

En tant que prestataire extérieur de la direction des ports, nous vous demandons de respecter les réglementations en vigueur pour votre activité ainsi que les exigences particulières présentées dans ce document.

A L'ARRIVEE

Suivre les consignes de circulation indiquée par le maître de port ou l'agent portuaire.

PENDANT L'INTERVENTION

Le prestataire doit prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité du chantier, l'hygiène et la sécurité de son personnel ainsi que la protection de l'environnement. Il veille à prendre toutes les mesures nécessaires afin de déranger le moins possible l'activité du port.

- 
Équipements de protection individuelle
 - Porter les équipements de protection individuelle (EPI adaptés à l'activité et notamment des chaussures de sécurité, des gants, des lunettes, des protections auditives, un casque. Tout accès au chantier sera interdit en cas de non-port des EPI nécessaires aux travaux.
- 
La gestion des déchets
 - D'assurer de la propreté et de la sécurisation du chantier et de ses abords.
 - Laisser les lieux, à la fin des travaux, dans l'état de propreté et de rangement identique à celui précédant les travaux.
 - L'entreprise extérieure devra, soit ramener les déchets sur son site si le marché ou contrat le prévoit, soit respecter les consignes de tri des ports (cf ci-dessous).



**PAPERS
CARTONS**



**BOUTEILLES
EN VERRE**



**BOUTEILLES
PLASTIQUES**



**ORDURES
MÉNAGÈRES**

Pour les Déchets dangereux : Adressez vous au bureau de port pour avoir accès aux Ports Propres

Ports Rade de Toulon



Suivez-nous



Port de Saint Louis du Mourillon Bilan Ports Propres 2021

